



PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

Plan de gestion des usages et des accès

Plage de Beauduc 01.04 au 30.09



- █ Aire de stationnement prioritaire
- █ Zone dévolue aux sports nautiques (Kite surf - planche et char voile...)
- █ Secteur de desserte et de stationnement
- █ Ecole de Kite
- █ Zone dévolue aux autres activités
- █ Zone naturelle préservée (véhicules non autorisés)

- Arrêté Prefectoral de Protection de Biotope
- ★ Enjeux écologiques majeurs
- J Zone dévolue à la pêche (surfcasting) (01.10 au 31.03)
- Sailboat icon Zone de char à voile du 01.10 au 31.03

Conception : Pôle EVAP-Isenmann04.2014
Source : BD_PNRC
Fond : BD ORTHO ® - © IGN - PFAR CRIGE PACA 2000
BEAUDUC_ORGANISATION_2014.mxd